



AIB-VINÇOTTE Belgium - Association sans but lucratif

ORGANISME DE CONTROLE AGREE - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles

Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875 - Internet : www.vincotte.com

Safety, quality and environmental services

Contrat géré par: **SIEGE DU BRABANT**

Business Class Kantorenpark - Jan Olieslagerslaan 35 / B-1800 Vilvoorde

Tél. : +32(0)2 674.57.11 - Fax : +32(0)2 674.59.59 - E-Mail:brussels@vincotte.be

Personne à contacter: LAURENT BAPS, Electricité

• Nos coordonnées

Rapport N°: VIL/15/30482855/00/FR/000

Réf. contrat: /000000

• Vos coordonnées

Réf: Mail Assen Stantchev/16.08.2016

• Données d'intervention

Lieu: Chantier

Assen Stantchev

Rue des Commerçants, 55

1000 Bruxelles

Date: 16+18/8/2016

Effectuée par: SVEN GOVERS 4242

BHInvest S.C.R.L.
Rue Capouillet, 50 bte28
1060 Saint-Gilles
Belgique

RAPPORT D'EXAMEN DE CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A BASSE TENSION

INSTALLATION : Tableaux général (1 Tableau) + tous les tableaux divisionaires dans les étages (9 Tableaux) et dans chaque chambre de logements (48 Tableaux).

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur l'arrêté royal du 12 août 1993 qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique. Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques.

Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE)

RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS
- IV. OBSERVATIONS
- V. TABLEAUX

CONCLUSION

- L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies ci-avant.
- Le courant maximum de l'installation est limité à 125A.
- Le RDC n'a pas fait l'objet de notre contrôle (raccordement prises pas encore effectué).

Date de l'impression : 18/08/2016

Nombre de pages : 3

Annexe(s) :

Distribution : or.

cc.



Belgium - Netherlands - France - Luxemburg - Italy - Hungary - Morocco - Algeria - UAE - Oman - USA - India

I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. Généralités

Article(s) de référence

art. 86 RGIE - Installation électrique domestique

Schémas de mise à la terre :

Schéma TT

Lieu(x)/transfo / Source

Compteur non installé : XVB 4 x 95mm² courant max 125A

Tension(s) de service :

Tension de service : 3x 230V

Lieu(x)

Local technique électrique niv -1, courant max 125A

2. Facteurs d'influences externes

Il n'y a pas de présence de facteurs d'influences externes particuliers, selon l'information qui nous a été communiquée.

3. Description

Copie de plans et schémas sur place

II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Une boucle de terre

Emplacement du sectionneur de terre : Local électrique niv -1 : 1.63ohm

2. Mesures d'isolation

Les mesures effectuées ont donné des valeurs suffisantes

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers

Néant



III. INFRACTIONS

Néant

IV. OBSERVATIONS

Néant

V. TABLEAUX

Néant